



Les vacances,
un BESOIN, pas un luxe



Coordonnées



CAF Haute Garonne :

0 810 25 31 10

(du lundi au vendredi de 9h à 16h30)



Vacances & Familles :

06 14 59 43 25

(du lundi au vendredi de 9h à 16h30)



Centre Social Nord A&C :

05 61 57 94 77

(du mardi au vendredi de 9h à 18h)



accueil.nord@alliancesetcultures.org



12 rue Marcel Clouet, 31200 TOULOUSE



Pauline Treguier, référente famille



Le droit

aux vacances

Pour TOUS

Les dispositifs d'aide
au départ



VACAF



Les Aides aux Vacances Familiales (AVF), "Vacaf" prennent en charge de façon partielle ou totale vos frais pour un séjour familial.

Les démarches

Vous avez reçu par courrier votre droit à VACAF-AVF ?

- 1 Connectez-vous à www.vacaf.org
- 2 Sélectionnez le lieu choisi pour vos vacances .
- 3 Avec votre N° d'allocataire, téléphonez au centre choisi.
- 4 Le centre de vacances calcule votre reste à charge.
- 5 Versement des ARRHES* au centre choisi.
- 6 1 mois avant le départ, finalisez le paiement.

Les Arrhes*, versées comme preuve d'engagement, non remboursable en cas d'annulation.

Départ

Partir en autonomie, plus de libertés :

- Au niveau des activités et du rythme.
- De la date et de la durée de séjour.
- Du lieu du séjour.
- Permet de se retrouver en famille.

Bien se renseigner

Lors de la réservation, penser à demander au camping de votre choix si un remboursement sera effectué en cas d'annulation covid.



BESOIN D'AIDE DANS VOS DÉMARCHES ?



Si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches, le Centre Social Alliances et Culture Nord peut vous recevoir sur rendez vous et vous accompagner dans la mise en oeuvre de votre projet de vacances.



Pour plus d'informations, contactez le Centre Social Nord au 05 61 57 94 77 .

VACANCES & FAMILLES



L'association Vacances & Familles favorise l'accès aux vacances des familles. Elle propose des solutions de vacances solidaires : non seulement l'hébergement et les animations sur place mais aussi et surtout un accompagnement avant, pendant et après leur séjour.

Les démarches

- 1 Contactez l'association, si vous remplissez les critères d'éligibilité, vous aurez RDV pour procéder à votre inscription.
- 2 Le jour de votre inscription, apportez :
 - votre carte CAF ou MSA,
 - une attestation de paiement CAF ou MSA récente,
 - le dernier avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus 2019 délivré en 2020,
 - une attestation d'assurance habitation 2021 (responsabilité civile) et,
 - 55€ pour les frais de dossiers, essentiel à sa validation (dont 10€ d'adhésion à l'association).

Départ

Partir accompagné, plus de sérénité :

- Etre véritablement accompagné.
- Tranquillité d'esprit.
- Diversité des activités.
- Création de liens extérieurs.

Etre réactif

Contactez rapidement l'association pour vous assurer une place.



REACTIVITE



COVID 19